



CONSEIL GENERAL DE VILLARS-SAINTE-CROIX

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

Séance du 12 septembre 2024

Présidence : Mme Marielle Bartolucci

Le Conseil général de Villars-Sainte-Croix

- vu le préavis municipal n° 6/2024 relatif à la réalisation d'une nouvelle conduite d'eau potable reliant le réseau de l'EIEVMV au réseau de la Commune de Villars-Sainte-Croix,
- ouï le rapport de la commission chargée de son étude,
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide

- d'approuver la réalisation d'une nouvelle conduite d'eau potable reliant le réseau de l'EIEVMV au réseau de la Commune de Villars-Ste-Croix,
- d'accorder un crédit de CHF 620'000.00 à l'EIEVMV pour la réalisation de ces travaux respectivement CHF 214'000.00 pour Villars-Ste-Croix,
- d'autoriser l'EIEVMV à conclure le financement nécessaire aux meilleures conditions du marché,
- d'imputer les charges d'amortissement et d'intérêts dans les comptes de fonctionnement de l'EIEVMV.

Information sur le principe d'amortissement :

Le montant de CHF 620'000.00 est amorti sur une période de 60 ans, dès l'année qui suit le début de l'utilisation.

Ainsi délibéré en séance du 12 septembre 2024.

La Présidente

Marielle Bartolucci



La Secrétaire

Anita Cochard